

Observatoire régional des quartiers

« Agir dans
les quartiers »
Information en pied
d'immeuble sur la
formation

Insertion

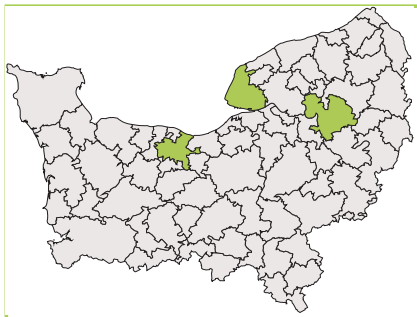
Hérouville-St-Clair
(14)

Rouen et Le Havre
(76)

LES FICHES MISE EN LUMIERE

EN BREF

En bref



Où

Sur trois quartiers prioritaires (QPV) :

- Dans le Calvados (14), à Hérouville-Saint-Clair
- En Seine-Maritime (76), à Rouen (Haut de Rouen) et au Havre

Qui

Porteur

Au plan national, l'AFPA et le groupe CDC Habitat ont conclu un partenariat, incarné régionalement par l'AFPA Normandie et le bailleur social La Plaine Normandie.

Partenaires

Le service public de l'emploi (Missions locales, Pôle Emploi, Cap Emploi), la DIRECCTE, les Délégués du Préfet, les mairies et associations

Objectifs

- L'AFPA propose aux habitants en rupture avec les institutions de la formation et de l'insertion professionnelle, un point d'accueil au plus près des habitants ;
- Cet accueil a pour but de reconnecter les personnes en rupture institutionnelle avec le service public de l'emploi (SPE) et les organismes de formation en montrant l'appui que ces structures peuvent apporter, et d'effectuer des relais vers les partenaires de l'insertion professionnelle (SPE, organismes de formation, associations).

Les grands principes

- Cet accueil est effectué au titre des missions de service public de l'AFPA, qui communique sur l'offre de formation élargie aux autres organismes de formation ;
- L'accueil se veut accessible et souple, sur rendez-vous ou en libre consultation, dans des locaux implantés dans le quartier grâce à la mise à disposition par le bailleur social d'un appartement en rez-de-chaussée ;
- L'accompagnement se réalise rapidement, car le lien avec la personne accueillie et les institutions dont l'AFPA fait partie peut être fragile, et il y a un risque de perdre le contact si l'accompagnement n'est pas régulier.

Pour qui

Les habitants des quartiers prioritaires et du voisinage. Ce service n'est pas réservé aux habitants d'un périmètre précis.

Depuis quand

Cet accueil est créé depuis juillet 2015, l'été ayant permis de faire connaître progressivement le service.

Combien

L'action est subventionnée par la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) dans le cadre des missions de service public de l'AFPA, et les locaux sont mis à disposition par la CDC Habitat.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE TERRITOIRE

[Accéder à la fiche repère de l'EPCI](#)

Déroulement de l'action

Ce projet a été créé par les présidents d'AFPA et de CDC Habitat en 2015, suite au constat qu'un nombre important de locataires du parc social de CDC Habitat sont en difficulté d'insertion socioprofessionnelle, et l'AFPA souhaitait proposer un accompagnement au plus près de ces personnes.

CDC Habitat a mis à disposition des T3 en rez-de-chaussée, ce qui comprend :

- 1 pièce de réunion pour 10-12 places pour des ateliers collectifs : il y a eu par exemple des cours de Français langue étrangère (FLE) pour un public allophone ;
- 1 pièce informatique (mis à disposition d'ordinateurs portables pris en charge par l'AFPA) : permet l'accès à des comptes Pôle Emploi, espace CAF, rédaction de CV, avec l'assistance d'un-e agent-e AFPA ;
- 1 pièce pour les rendez-vous individuels : les accompagnements peuvent être faits sur la durée ou être rapide, sur RDV ou non. Il y a 2 jours de permanence par semaine.

Les actions collectives sont peu nombreuses, et créées si le besoin se fait sentir et en partenariat avec les acteurs de l'insertion (SPE, services de formations, associations comme la Croix-Rouge...).

La permanence au point conseil se fait avec un accueil sans rendez-vous, sans engagement à long terme du bénéficiaire et permet ainsi une légèreté du dispositif qui permet de réorienter vers les institutions lorsque nécessaire, de faciliter les inscriptions dans les parcours de formation et de répondre à des besoins des habitants des quartiers identifiés par les partenaires mais pour lesquels il n'y a pas de réponse existante sur le territoire.

Le rôle de l'agent d'accueil consiste à informer, orienter et faciliter l'accès à la formation et à l'emploi. Le but est de proposer aux bénéficiaires un accompagnement global : construction d'un parcours professionnel, suivi individuel, stages et ateliers collectifs pour l'orientation professionnelle et la recherche d'emploi, les formations et ce avec la mise en place d'une synergie avec un réseau de partenaires.

Une formation à destination des gardiens d'immeuble a été mise en place afin que ces derniers, qui connaissent bien les locataires, puissent les orienter vers l'antenne AFPA du quartier. Les gardiens d'immeubles ont en effet facilité la connexion entre des problèmes quotidiens (problème pour régler des factures, un loyer) et les possibilités d'insertion ou d'évolution professionnelle.

En réponse à quelle(s) problématique(s)

Dans les quartiers prioritaires où le chômage sévit 2,5 fois plus qu'ailleurs selon l'Observatoire national de la politique de la ville, les institutions ne sont pas toujours à proximité pour un public chez qui la mobilité peut être un frein important. Certains habitants sont en rupture avec les institutions et ont besoin d'un tiers lieu moins officiel qui puisse se faire le relais pour renouer avec les services publics de l'emploi.

Résultats obtenus et enseignement de l'action

Il est difficile d'obtenir un taux de retour à la formation ou à l'emploi dans une mission d'accueil et de relais du public.

Cependant à la suite de cet accueil, les personnes écoutées sont plus enclines à accepter un accompagnement avec le service public de l'emploi, et ont un parcours davantage sécurisé vers la formation.

Difficultés rencontrées

La difficulté majeure, partagée par tout le service public de l'emploi, c'est de rencontrer le public en rupture avec les institutions. Bien qu'installé en pied d'immeuble, les agents AFPA ont encore des difficultés à rencontrer des personnes « invisibles », ce qui oblige à trouver des solutions alternatives, moins institutionnelles.

Perspectives envisagées

La création d'antenne est fonction de la disponibilité de locaux adéquats de CDC Habitat, or ce parc immobilier étant réduit, les seules perspectives de développement de cette action passent par un partenariat avec un autre groupe de bailleur social, ce qui n'est pas à l'ordre du jour.

POUR PLUS D'INFORMATIONS



[Coordonnées des antennes ouvertes](#)

ASSOCIATION ORS-CREAI NORMANDIE NORMANVILLES

*Espace Robert Schumann
3 place de l'Europe
14 200 Hérouville-Saint-Clair*

*Tel : 02 31 75 15 20
Courriels :
contact@orscreainormandie.org
contact@normanvilles.org*

Site Internet : www.orscreainormandie.org



**AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES**

RÉDACTION DE LA FICHE

Rédaction de la fiche

Gautier Delahaye

Un travail mené par Normanvilles et l'association ORS-CREAI Normandie avec le financement de l'Agence nationale de la cohésion des territoires et de la Région Normandie.